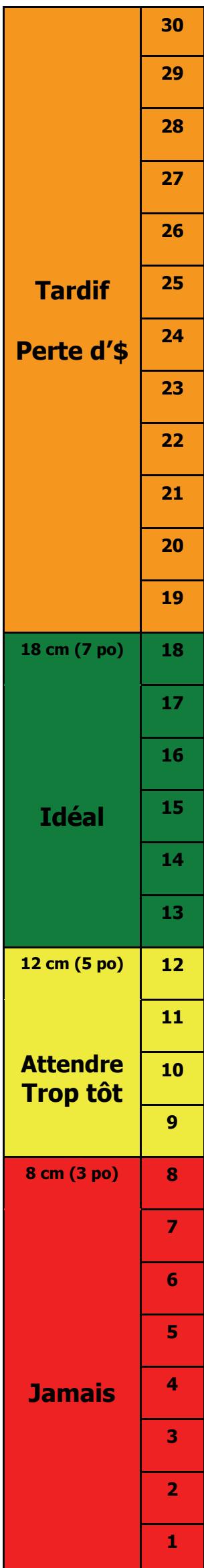


GESTION INTENSIVE DES PÂTURAGES

Première mise à l'herbe



Crédit photos : Daphné Touzin, agronome, MAPAQ



« Chaque journée de paissance est très payante »

Mise à l'herbe du printemps

- Préparer les parcelles pour y envoyer le cheptel dès que l'herbage est à 12 cm.
- Les premiers sons de tondeuses à gazon donnent le signal.
- Un premier passage rapide sur toutes les parcelles en débutant par les mieux égouttées et en évitant les coins mal drainés.

Ne jamais laisser les animaux raser l'herbe

- Pâturer rapidement et légèrement jusqu'à 8 cm de hauteur.
- Attendre une repousse de 20 à 30 cm avant d'y ramener le troupeau pour le second cycle.
- Si la repousse tarde, nourrir avec du fourrage mis en réserve et attendre la repousse à 20 cm avant d'y ramener le cheptel.
- Du dactyle dans 25 % du pâturage convient pour une mise à l'herbe hâtive, mais il doit être pâturé jeune, sinon il perd son appétence.

Fauche des refus

- Plus le séjour est court, moins il y a de refus.
- La fauche des refus avant floraison épouse les renoncules, les verges d'or et les chardons. Les espèces indésirables s'épuiseront et disparaîtront.
- La fauche permet de maintenir un herbage jeune et appétant.

Épandage des bouses

- Plus le séjour est long, moins les bouses sont défaites par les animaux.
- Attendre à la fin de l'automne pour épandre les bouses non défaites afin de réduire les risques associés aux parasites.

Hauteur de l'herbe en saison

↓
30 cm et plus (12 po)

Fauche et mise en réserve

30 30 cm (12 po)

29

28

27

26

25 25 cm (10 po)

24

23

22

21

20 20 cm (8 po)

19

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

8 8 cm (3 po)

7

6

5

4

3

2

1

Gestion des parcelles en saison

Hauteur idéale pour l'entrée des animaux

1 ^{re} mise à l'herbe :	12 à 18 cm (5 à 7 po)
En saison :	20 à 30 cm (8 à 12 po)
Fauche et mise en réserve :	30 à 35 cm (12 à 14 po)
Non recommandée :	plus de 35 cm (plus de 14 po)

Faire pâturer, sinon récolter les parcelles avant 35 cm et mettre en réserve. Attendre un regain à 20-30 cm avant d'y ramener les animaux.

Principes de la régie de paissance

Toujours offrir un herbage jeune et appétant.

Respecter la période de repos nécessaire pour régénérer le feuillage à 20-30 cm. Indispensable au maintien de la productivité pour plusieurs saisons. La durée varie selon la saison, la chaleur et la pluviométrie.

Environ

Mai-juin :	15-20 jours
Juin-juillet :	20-30 jours
Août-novembre :	30-40 jours ou plus

Dans une parcelle, plus le séjour est court, moins il y a de gaspillage et plus les animaux mangent. Il n'y a pas avantage à garder les animaux plus de 5 jours dans une parcelle. Les performances animales diminuent, on devra faucher les refus et défaire les bouses à l'automne.

Nourrir avec du fourrage mis en réserve quand la croissance de l'herbe tombe au ralenti et ne jamais envoyer les animaux avant que l'herbe ait atteint 20 cm.

Approcher les aires d'abreuvement des aires de paissance. Les animaux sont improductifs s'ils se déplacent sur de grandes distances pour s'abreuver. Ils mangent moins et ils flânent autour des abreuvoirs.

Ne jamais laisser brouter plus ras que 8 cm (3 po)

Laisser le fourrage repousser à 20 cm avant d'y ramener les animaux

Idée originale :

Huguette Martel, Michel Perron, Pierre L. Demers et Jean Patoine, agronomes

Adaptée par :

Éric Lepage, Louis Roy, Daphné Touzin, agronomes

9 octobre 2012

Échelle réelle

Découper au pointillé

Agriculture, Pêches et Alimentation

